

D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

1.Choix des partenaires

Le choix des partenaires est effectué par le coordinateur institutionnel et par les responsables départementaux ERASMUS, selon les critères suivants :

- l'intérêt « stratégique » du pays partenaire (pays émergents ou industrialisés, intérêt économique ...)
- l'adéquation entre l'offre de formation des partenaires et celle proposée par la HEPL,
- la qualité des formations proposées et des pratiques pédagogiques, l'expérience internationale et l'ouverture aux échanges équilibrés tant pour les étudiants que pour les enseignants et administratifs.
- la qualité de l'accueil de nos étudiants (mesures d'intégration, de suivi, aide au logement) , aspects linguistiques et pédagogiques,).

Le choix doit être avalisé par le Directeur-Président de la HEPL.

Les partenariats s'établissent généralement à la suite de rencontres et réunions de travail lors des conférences internationales (ERACON, NAFSA etc...), lors de la participation à des projets internationaux (réseaux thématiques ERASMUS, IP,), par contact direct lorsqu'un partenaire potentiel a une certaine notoriété, ...

Les formations et la réputation du partenaire étranger potentiel ainsi que son ouverture à l'international sont analysées en profondeur avant la signature d'un accord. Lors des échanges, le partenaire est systématiquement évalué par les étudiants et/ou les enseignants en mobilité. Un ajustement est effectué, s'il y a lieu.

2.Choix des pays

- 1.En UE : la HEPL a conclu de nombreux partenariats actifs avec la plupart des pays de l'UE, en prenant soin d'établir un équilibre entre les pays du sud, du nord et de l'est. Lorsqu'un nouveau pays est intégré au programme Erasmus, nous nous mettons rapidement en recherche de partenaires de qualité dans ce pays.
- 2.Afin d'adapter l'offre de partenariats à la situation économique mondiale, la HEPL a élargi ses partenariats hors Europe, vers l'Amérique latine(Brésil, Mexique, Chili, Argentine, Pérou), l'Asie (Corée, Japon, Malaisie, Taiwan), le Canada et la Russie.
- 3. Nous travaillons à l'extension de nos partenariats vers les USA, ...

3.Objectifs et groupes-cibles

La HEPL privilégiera :

- le développement de la mobilité étudiante (cours et stage, tant en bachelier qu'en master) et enseignante par l'accroissement des missions d'enseignement et de formation.
- la participation à des projets de coopération (alliance de la connaissance), en tant que promoteur ou en tant que partenaire

Nous travaillons actuellement à la recherche de partenaires adéquats pour étudier le développement de nouveaux diplômes conjoints.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

Renforcement des relations avec les partenaires qui ont des approches ou des expertises proches des départements impliqués dans l'international et ayant une approche pédagogique compatible.

Prospection de partenaires dans des pays présentant un intérêt stratégique pour l'économie européenne.

Valorisation de nos expertises. Ex : créativité, communication interculturelle, entrepreneurship, mécanique, réseaux TIC, valorisation R&D dans les domaines de l'informatique, électro-mécanique, électronique, biotechnologie, chimie, génie civil et agronomie.

Organisation de co-diplômation. Ex : informatique réseaux et télécommunication avec l'Université de Grenoble.

Pédagogie des compétences opérationnelles. Partenariat entreprises – enseignement au niveau international pour cours et stages.

Mobilités ST et STT en rapport avec nos axes stratégiques afin d'offrir nos expertises mais également afin de s'en approprier de nouvelles.

Appropriation des meilleures pratiques et intégration dans notre cursus. Ex : Université de Nancy nous intègre dans les "Négociales", un concours international de négociation commerciale, nous adaptons donc nos cours pour intégrer cette bonne pratique.

Association de partenaires issus d'entreprises privées dans nos projets. Ex : IP "Marketing interculturel" ou IP "Créativité et création d'entreprise", un projet interdisciplinaire et international qui organise la coopération d'étudiants et de professeurs de disciplines et de nationalités différentes autour de créativité et de la création d'entreprise.

L'expertise développée durant ces programmes ou les périodes de mobilité STA ou STT est conservée et transposée dans les programmes récurrents de la grille de cours des étudiants. Les enseignants et les étudiants mobiles sont invités à rapporter au BRI les bonnes pratiques observées et nous rendons compte systématiquement de ces améliorations potentielles au Collège de Direction.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

Nous souhaitons poursuivre l'amélioration permanente de notre enseignement que permet le programme. 1. Nous travaillons pour permettre à nos étudiants d'atteindre ou de dépasser le niveau de nos meilleurs partenaires. Dans certains départements, la grille des cours a été adaptée pour accueillir les étudiants en mobilité In. Ex : un semestre en Anglais a été organisé dans le département « Commerce extérieur ». Nous regroupons dans celui-ci des étudiants du monde entier avec les Belges, ce qui donne à tous des compétences interculturelles et linguistiques inestimables et leur offre un réseau international de connaissances. 2 La comparaison entre ESS nous conduit à nous interroger sur nos pratiques et à une remise en question permanente vers l'excellence. Nous nous approprions les bonnes pratiques observées à l'étranger par les enseignants ou les étudiants, et nous offrons les nôtres à nos partenaires. Les enseignants ayant des compétences particulières sont invités à la mobilité en IN et en OUT. 3. Les étudiants et les enseignants mobiles développent une plus grande ouverture d'esprit car ils s'adaptent aux autres méthodes pédagogiques et aux autres cultures. Ils deviennent des ambassadeurs de la mobilité et sont plus aptes à travailler dans un monde global. Erasmus renforce la personnalité des étudiants qui apprennent à vivre et communiquer de manière autonome dans un environnement culturel et linguistique différent. Ils apprivoisent leurs peurs de l'inconnu et deviennent beaucoup plus ouverts au monde. Une approche différente des matières augmente leurs capacités d'apprentissage. Les enseignants mobiles donnent le meilleur d'eux-mêmes pour préparer une intervention à l'étranger afin de maintenir la bonne réputation de notre ES. Ce travail est récupéré et profite aux étudiants nationaux. Lors des mobilités, les échanges entre enseignants de même spécialité poussent chacun d'eux vers une amélioration qualitative des contenus et de la pédagogie. 4. « Entrepreneurship », « Créativité », « Négociales », sont autant activités nationales et internationales auxquelles nous convions nos étudiants. Ces concours sont préparés conjointement par des cadres d'entreprise et des enseignants spécialisés. De nombreux cadres sont chargés de cours et nous invitons des entreprises de divers pays à donner des formations spécialisées dans nos départements. Une analyse de nos cursus et des compétences attendues par les employeurs est établie et nous permet d'améliorer nos formations. Il en est de même lors des stages nationaux ou internationaux. 5. Le BRI rend compte de son management au travers d'un tableau de bord reprenant les objectifs, les prévisions et les réalisations et présenté 2 fois l'an au Collège de Direction (CDD). Les comptes sont tenus par un comptable sous la supervision du coordinateur et du CDD puis sont vérifiés et approuvés par l'administration centrale de la Province.

* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)